

Commune de SAINT-PIERRE-EN-AUGE

Lieury, L'LOUDON

Aménagement de la Route départementale n°102



**DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES  
(MARCHÉ PASSE EN APPLICATION DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE)**

*B.P.U.  
BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES  
- Pièce n°1.5 -*

**Lot unique**

**Voirie, Assainissement EP et Espace verts**

**Maître d'œuvre :**



44 rue Georges CLEMENCEAU  
14700 FALAISE

☎ : 02 31 65 02 20 ○ : 02 31 65 02 40

courriel : [contact@amenageo.fr](mailto:contact@amenageo.fr)

**Maître d'ouvrage :**



Place de l'Hôtel de Ville  
14170 SAINT-PIERRE-EN-AUGE

☎ : 02 31 20 73 28

courriel : [accueil@stpauge.fr](mailto:accueil@stpauge.fr)



GEOMETRES-EXPERTS

[www.amenageo.fr](http://www.amenageo.fr)

Tél : 02.31.65.02.20 - Fax : 02.31.65.02.40  
9, Place du Bras d'Or - 14130 PONT L'ÉVÊQUE  
102 Ter, Avenue Henry Chéron - 14000 CAEN  
44, rue Georges Clémenceau - 14700 FALAISE  
12, Rte de Sées - 61200 ARGENTAN

Dossier : FA16551, le 19/06/2020

Les prix mentionnés dans ce document s'entendent 'Hors Taxes' (sauf lignes particulières 'T.V.A' et 'T.T.C')

n°	Désignation des ouvrages et prix hors-taxes en toutes lettres	Prix H.T. en chiffres
<b>1 Travaux préparatoires</b>		
<p><b>1.1 Installation du chantier</b></p> <p>Ce prix rémunère forfaitairement les frais d'installation de chantier nécessaires à l'exécution de l'ensemble des travaux.                      Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les frais d'installation et de fonctionnement des installations mises à disposition du maître d'oeuvre</li> <li>- l'installation propre au personnel et au matériel de l'entreprise</li> <li>- la fourniture et la mise en place de panneaux signalétiques réglementaires de chantier</li> <li>- la délimitation du chantier par barrière bois ou métalliques après chaque fin de journée de travail : la clôture et le gardiennage des espaces mis à la disposition de l'entreprise pour ses dépôts de matériel et matériaux;</li> <li>- le maintien de l'accès aux propriétés riveraines par passerelles piétonnes et camions;</li> <li>- les opérations topographiques nécessaires à l'implantation planimétrique et altimétrique des ouvrages à réaliser, piquetage général et piquetage complémentaire des ouvrages à exécuter , en prenant pour référence les bâtiments, bordures de voirie et leurs niveaux spécifiques, ainsi que les éléments existants des terrains et voiries environnants.</li> <li>- l'amenée des équipements et matériels nécessaires à l'exécution de l'ouvrage</li> <li>- les dispositions de tous ordres en vue d'assurer l'hygiène et la sécurité sur le chantier</li> <li>- l'enlèvement des installations, le repli du matériel, la remise en état des lieux et l'évacuation des matériaux excédentaires</li> <li>- toutes dispositions de protections des façades, portes, fenêtres, enseignes, gouttières, mobilier urbain (candélabre, ...), etc pendant la durée des travaux.</li> </ul> <p>L'entreprise intégrera dans ce prix les contraintes liées aux travaux en milieu urbain ( riverains...etc)                      Tout endommagement du fait de l'entreprise sera réparé à ses frais.                      Le paiement sera effectué : - 60% à l'installation - 40% en fin de chantier diminué des pénalités telles définies au C.C.A.P.. La non-conformité sera sanctionnée par les pénalités définies au C.C.A.P..</p> <p><b>LE FORFAIT :</b></p>		
<p><b>1.2 Etude d'exécution</b></p> <p>Ce prix comprend toutes les prestations et sujétions utiles à l'entreprise pour l'établissement des études d'exécution, y compris les réunions de présentation et de validation avec les différents intervenants.                      Les études seront réalisées sur la base du fichier plan du DCE informatisé au format DWG mis à disposition par la Maîtrise d'Oeuvre.                      Les travaux ne débuteront qu'après validation par le Directeur des travaux.                      Ce prix rémunère l'ensemble des travaux d'implantation planimétrique et altimétrique des prestations à réaliser, en prenant pour référence les bâtiments, bordures de voirie et leurs niveaux spécifiques, ainsi que les éléments existants des terrains et voiries environnants et le bornage.</p> <p><b>LE FORFAIT :</b></p>		
<p><b>1.3 Démolition de chaussée et réglage pour raccordement</b></p> <p>Démolition de la chaussée existante et réglage pour le raccordement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- y compris découpe soignée par sciage de la couche de roulement quelle que soit sa nature</li> <li>- y compris évacuation des déblais en centre tri ou en stockage approprié à la charge de l'entreprise</li> <li>- y compris toutes sujétions.</li> </ul> <p>Dans le cas d'enrobés dont la teneur en HAP &gt; 50 mg/kg (cf. rapport joint), l'entreprise devra la mise en centre de stockage des déchets approprié.</p> <p><b>LE METRE CARRE :</b></p>		

<p><b>1.4 Démolition de chaussée et réglage pour raccordement sur R.D.</b> Démolition de la chaussée existante et réglage pour le raccordement : - y compris découpe soignée par sciage de la couche de roulement quelle que soit sa nature - y compris évacuation des déblais en centre tri ou en stockage approprié à la charge de l'entreprise - y compris toutes sujétions. Dans le cas d'enrobés dont la teneur en HAP &gt; 50 mg/kg (cf. rapport joint), l'entreprise devra la mise en centre de stockage des déchets approprié. <b>LE METRE CARRE :</b></p>	
<p><b>1.5 Démolition de mur de protection et évacuation des déblais</b> <b>LE METRE LINEAIRE :</b></p>	
<p><b>1.6 MISE A NIVEAU DE REGARD DE VISITE ET DE GRILLE EP</b> Ce prix rémunère forfaitairement pour la mise à niveau de regard de visite existant comprenant les terrassements nécessaires, la dépose du tampon et du cadre, la fourniture d'éléments en béton pour mise à la cote, le réglage et le scellement à la cote projet du cadre déposé, la mise en place du tampon et le remblaiement après travaux. <b>U</b></p>	
<p><b>1.7 MISE A NIVEAU DE BOUCHE A CLE AEP</b> Ce prix rémunère la mise à niveau de citerneau à savoir : le découpage soigné des enrobés, les terrassements, la fourniture de la rehausse si nécessaire, l'adaptation avec du béton et rattrapage des enrobés avec du mortier plastique à durcissement rapide. Ce prix comprend en outre le repérage avant et après pose d'enrobés des ouvrages ainsi que leur nettoyage soigné. <b>U</b></p>	
<p><b>1.8 MISE A NIVEAU DE CHAMBRE TELEPHONE</b> Ce prix rémunère forfaitairement pour la mise à niveau, les terrassements nécessaires, la dépose du cadre et du tampon, la fourniture et la pose d'élément béton préfabriqué ou de béton coulé en place avec ferrailage pour mise à la cote, la fourniture du cadre et du tampon en fonte classe 250Kn sous trottoir et 400KN sous voirie ainsi que la remise en état des sols. (l'entreprise se rapprochera de France Télécom lors de la préparation de chantier afin d'obtenir des plaques neuves) <b>U</b></p>	
<p><b>1.9 Balayage de chaussée sur R.D.</b> <b>LE METRE CARRE :</b></p>	
<p><b>1.10 Purges de chaussées sur R.D.</b> Ce prix rémunère au mètre carré mesuré en place les purges, quelles que soient leur longueur, largeur et situation. Il s'applique aux purges nécessaires dans les zones comportant des matériaux n'assurant pas une portance satisfaisante, après accord du Maître d'Oeuvre. Il comprend notamment : - la découpe de chaussée, l'extraction des matériaux, le chargement et l'évacuation à la décharge de l'entrepreneur, - la protection contre les eaux de toute natures quel que soit le dispositif à mettre en place, - le réglage et le compactage des fonds de forme, - la fourniture et mise en oeuvre de géotextile de classe 7 en traction, de tout-venant 0/80 sur 60cm d'épaisseur, de GNT 0/31,5 sur 10 cm d'épaisseur, d'une imprégnation, - la fourniture et la mise en oeuvre de grave bitume 0/14 de classe 3 sur 8 cm d'épaisseur, - toutes sujétions liées aux contraintes des travaux sous circulation et notamment l'exécution en petite masse qui en résulterait. <b>Dans le cas d'enrobés dont la teneur en HAP &gt; 50 mg/kg (cf. rapport joint), l'entreprise devra la mise en centre de stockage des déchets approprié.</b> <b>LE METRE CARRE :</b></p>	

<p><b>1.11 Dépose et repose de panneaux d'agglomération</b> - y compris toutes sujétions. <b>LE FORFAIT :</b></p>	
<p><b>1.12 Dépose et repose de boîte aux lettres</b> - y compris toutes sujétions. <b>LE FORFAIT :</b></p>	
<p><b>1.13 Dépose de panneau de signalisation</b> - y compris toutes sujétions. <b>LE FORFAIT :</b></p>	
<p><b>1.14 Dépose de tête de buse existante</b> - y compris toutes sujétions. <b>LE FORFAIT :</b></p>	
<p><b>1.15 Préparation de support pour réfection de chaussées</b> Rabotage de la couche de surface de l'enrobé y compris remise en forme et cylindrage, ramassage avec balayage soigné pour la récupération totale des matériaux et évacuation - y compris découpe soignée par sciage de la couche de roulement quelle que soit sa nature - y compris évacuation des déblais en centre de tri ou en stockage approprié à la charge de l'entreprise - y compris remise à niveau de tous les ouvrages existants dans la zone concernée : regards, chambres, bouche à clé etc ... - y compris toutes sujétions Dans le cas d'enrobés dont la teneur en HAP &gt; 50 mg/kg (cf. rapport joint), l'entreprise devra la mise en centre de stockage des déchets approprié. <b>LE METRE CARRE :</b></p>	
<p><b>1.16 Préparation de support pour réfection de chaussée de la R.D.</b> Rabotage de la couche de surface de l'enrobé y compris remise en forme et cylindrage, ramassage avec balayage soigné pour la récupération totale des matériaux et évacuation - y compris découpe soignée par sciage de la couche de roulement quelle que soit sa nature - y compris évacuation des déblais en centre de tri ou en stockage approprié à la charge de l'entreprise - y compris remise à niveau de tous les ouvrages existants dans la zone concernée : regards, chambres, bouche à clé etc ... - y compris toutes sujétions Dans le cas d'enrobés dont la teneur en HAP &gt; 50 mg/kg (cf. rapport joint), l'entreprise devra la mise en centre de stockage des déchets approprié. <b>LE METRE CARRE :</b></p>	
<p><b>1.17 Localisation de réseau enterré par procédé sans fouille, par technique intrusive (réalisations hors chantier et en phase chantier) et Marquage / Piquetage.</b> Ce prix rémunère au forfait : - la localisation de réseau enterré mis en évidence dans le périmètre de chantier par l'établissement des déclarations de travaux (inclues au dossier de consultation) par procédé sans fouille, quel que soit la technique, et permettant d'atteindre une précision en x, y, z, de classe A. Les données relevées devront être reportées sur les plans d'exécution. - les travaux ponctuels de localisation de réseau enterré réalisés hors chantier par des techniques de terrassement mécaniques et manuelles conformes au guide technique relatif aux travaux à proximité des réseaux. Il comprend les terrassements nécessaires à l'ouverture des fouilles (toute main d'oeuvre et sujétions comprises, notamment concernant le travail à proximité de réseaux), le relevé des câbles ou conduites, le remblai des fouilles avec les matériaux extraits, et la réfection du revêtement à l'identique. Les données relevées devront être reportées sur les plans d'exécution. - les travaux ponctuels de localisation de réseau enterré réalisés lors du chantier par des techniques de terrassement mécaniques et manuelles conformes au guide technique relatif aux travaux à proximité des réseaux. Il comprend les terrassements nécessaires à l'ouverture des fouilles (toute main d'oeuvre et sujétions comprises, notamment concernant le travail à proximité de réseaux), le relevé des câbles ou conduites, le remblai des fouilles</p>	

avec les matériaux extraits, et la réfection du revêtement à l'identique. Les données relevées devront être reportées sur les plans d'exécution.

Ce prix rémunère également, conformément aux prescriptions du guide d'application de la réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux, le marquage ou le piquetage au sol permettant de signaler les réseaux concessionnaires (réseau principal et branchement) et le cas échéant, la localisation des points singuliers, tels que les affleurants, les changements de direction et les organes volumineux ou présentant une sensibilité particulière. Le marquage ou piquetage devra être réalisé pour tout élément souterrain situé dans la zone d'intervention ou à moins de 2 mètres en planimétrie de la zone des travaux. Il est effectué en tenant compte de l'incertitude de positionnement des ouvrages concernés.

La prestation comprend :

- le marquage conformément au code couleur décrit dans la norme NFP 98-332
- le constat contradictoire et le reportage photographique,
- la maintenance pendant la durée des travaux.

**LE FORFAIT :**

## 2 Terrassement

### 2.1 Terrassement en déblai et évacuation

Ce prix rémunère les travaux de déblais en terrain de toute nature pour mise à niveau des fonds de forme des espaces de voirie, sente, trottoirs, parkings, accès et espaces verts. Ce prix comprend toutes suggestions de piquetages complémentaires nécessaires, la dépose de bordures et de caniveaux existants non conservés, l'extraction des déblais, le chargement, le transport et l'évacuation en décharge ainsi que toutes suggestions nécessaires pour l'évacuation des eaux de surface, la démolition éventuelle de conduites abandonnées et la protection des réseaux existants, et toutes demandes du directeur des travaux.

Dans le cas d'enrobés dont la teneur en HAP > 50 mg/kg (cf. rapport joint), l'entreprise devra la mise en centre de stockage des déchets approprié.

**LE METRE CUBE :**

### 2.2 DECAPAGE DE TERRE VEGETALE SUR 0.20m ET MISE EN STOCK POUR ESPACES VERTS

Ce prix rémunère le décapage de terre végétale sur une épaisseur de 0,20m sur les espaces de voirie, parkings, trottoirs, accès et espaces verts, le chargement, le transport et le stockage dans l'emprise du chantier. Le stock sera fermé par cylindrage, et évacuation des excédents.

**LE METRE CUBE :**

## 3 Voirie

### 3.1 CHAUSSEE

#### 3.1.1 Deflashage / Reprofilage pour la R.D. (ep. 12cm max.)

Ce prix rémunère à la tonne la fourniture, le transport, et la mise en oeuvre manuelle ou mécanique de grave bitume 0/14 pour reprofilage sur une épaisseur variable jusqu'à 12cm. Ce prix comprend également le nettoyage du support, le compactage, la couche d'accrochage, le nettoyage de toute souillure éventuelle, les découpes de reprises selon les règles de l'art, les joints à l'émulsion de bitume et sable porphyre.

**La Tonne :**

#### 3.1.2 Grave bitume

Ce prix rémunère la fourniture, le transport et la mise en oeuvre sur 0.08m de grave bitume 0/14 pour couche de base ou reprofilage. Il comprend le répandage au finisseur, le compactage et le réglage, conformément aux profils définis et toutes sujétions résultant des conditions de circulation sur le chantier y compris les interventions manuelles pour raccord.

**LE METRE CARRE :**

<p><b>3.1.3</b></p>	<p><b>Enrobé 0/10 sur 0.06 m (120kg/m<sup>2</sup>)</b>                  Ce prix rémunère la fourniture de tous les agrégats et du bitume sur couche d'accrochage inclus, la fabrication, le chargement, le transport, le déchargement et la mise en oeuvre y compris le réglage, le nivellement et le compactage ; ce prix comprend la mise en oeuvre au finisseur ou à la main et le réglage suivant les pentes prescrites pour confection de couche de roulement, ainsi que la mise en oeuvre de volige en limite des zones revêtues lorsque celles-ci ne sont pas limitées par une bordure ou une bordurette.  <b>La Tonne :</b></p>	
<p><b>3.1.4</b></p>	<p><b>Enrobé 0/10 sur 0.06 m (120kg/m<sup>2</sup>) pour R.D.</b>                  Ce prix rémunère la fourniture de tous les agrégats et du bitume sur couche d'accrochage inclus, la fabrication, le chargement, le transport, le déchargement et la mise en oeuvre y compris le réglage, le nivellement et le compactage ; ce prix comprend la mise en oeuvre au finisseur ou à la main et le réglage suivant les pentes prescrites pour confection de couche de roulement, ainsi que la mise en oeuvre de volige en limite des zones revêtues lorsque celles-ci ne sont pas limitées par une bordure ou une bordurette.  <b>La Tonne :</b></p>	
<p><b>3.1.5</b></p>	<p><b>Engravure pour raccordement aux existants</b>                  Dans le cas d'enrobés dont la teneur en HAP &gt; 50 mg/kg (cf. rapport joint), l'entreprise devra la mise en centre de stockage des déchets approprié.  <b>LE METRE CARRE :</b></p>	
<p><b>3.1.6</b></p>	<p><b>Engravure pour raccordement aux existants (pour R.D.)</b>                  Dans le cas d'enrobés dont la teneur en HAP &gt; 50 mg/kg (cf. rapport joint), l'entreprise devra la mise en centre de stockage des déchets approprié.  <b>LE METRE CARRE :</b></p>	
<p><b>3.1.7</b></p>	<p><b>Poutre (pour R.D.)</b>                  Ce prix rémunère au mètre carré effectivement couvert la constitution de chaussée sur les voies de route départementale en enrobés. Il comprend:                  - La fourniture et mise en oeuvre de desherbant sur les surfaces décapées. Le desherbant employé ne devra pas être composé de produits phytosanitaires et sera soumis à l'agrément du maître d'oeuvre et du maître d'ouvrage avant mise en oeuvre.                  - Le décapage éventuel de la terre végétale.                  - Les terrassements en terrains de toutes nature pour mise à la cote fond de forme des chaussées y compris les nivellements et compactage des fonds de forme des ouvrages à créer, le chargement, le transport et le déchargement en décharge agréée des matériaux issus des terrassements.                  - La fourniture et mise en place de géotextile non tissé de classe 7 en traction, comprenant la découpe, la mise en place avec recouvrement de bandes successives sur fond de forme nivelé et compacté.                  - La fourniture, le transport et la mise en oeuvre mécanique ou manuelle de grave non traitée 0/80 insensible à l'eau de type D sur une épaisseur mesuré en place compactage terminé de 0,60m minimum, y compris réglage et compactage méthodique.                  - La fourniture, le transport et la mise en oeuvre mécanique ou manuelle de grave non traitée 0/315 insensible à l'eau de type B2 sur une épaisseur mesuré en place compactage terminé de 0,10m minimum, y compris réglage et compactage méthodique.                  - La fourniture, le transport, et la mise en oeuvre manuelle ou mécanique de grave bitume 0/14 de classe 3 sur une épaisseur de 12 cm après compactage. Ce prix comprend également le nettoyage préalable du support, le compactage, la couche d'accrochage, le nettoyage de toute souillure éventuelle, les découpes de reprises selon les règles de l'art, les joints à l'émulsion de bitume et sable porphyre.                  - Toutes sujétions liées aux contraintes des travaux sous circulation et notamment l'exécution en petite masse qui en résulterait.                  Dans le cas d'enrobés dont la teneur en HAP &gt; 50 mg/kg (cf. rapport joint), l'entreprise devra la mise en centre de stockage des déchets approprié.  <b>LE METRE CARRE :</b></p>	
<p><b>3.1.8</b></p>	<p><b>Poutre (sous bordures)</b>                  Ce prix rémunère au mètre carré effectivement couvert la constitution de chaussée sous les bordures lorsque cela est nécessaire. Il comprend:                  - La fourniture et mise en oeuvre de desherbant sur les surfaces décapées. Le desherbant employé ne devra pas être composé de produits phytosanitaires et sera soumis à l'agrément du maître d'oeuvre et du maître d'ouvrage avant mise en oeuvre.                  - Le décapage éventuel de la terre végétale.                  - Les terrassements en terrains de toutes nature pour mise à la cote fond de forme des chaussées y compris les nivellements et compactage des fonds de forme des ouvrages à créer, le chargement,</p>	



	<p>le transport et le déchargement en décharge agréée des matériaux issus des terrassements.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La fourniture et mise en place de géotextile non tissé de classe 7 en traction, comprenant la découpe, la mise en place avec recouvrement de bandes successives sur fond de forme nivelé et compacté.</li> <li>- La fourniture, le transport et la mise en oeuvre mécanique ou manuelle de grave non traitée 0/80 insensible à l'eau de type D sur une épaisseur mesuré en place compactage terminé de 0,60m minimum, y compris réglage et compactage méthodique.</li> <li>- La fourniture, le transport et la mise en oeuvre mécanique ou manuelle de grave non traitée 0/315 insensible à l'eau de type B2 sur une épaisseur mesuré en place compactage terminé de 0,10m minimum, y compris réglage et compactage méthodique.</li> <li>- La fourniture, le transport, et la mise en oeuvre manuelle ou mécanique de grave bitume 0/14 de classe 3 sur une épaisseur de 12 cm après compactage. Ce prix comprend également le nettoyage préalable du support, le compactage, la couche d'accrochage, le nettoyage de toute souillure éventuelle, les découpes de reprises selon les règles de l'art, les joints à l'émulsion de bitume et sable porphyre.</li> <li>- Toutes sujétions liées aux contraintes des travaux sous circulation et notamment l'exécution en petite masse qui en résulterait.</li> </ul> <p>Dans le cas d'enrobés dont la teneur en HAP &gt; 50 mg/kg (cf. rapport joint), l'entreprise devra la mise en centre de stockage des déchets approprié.</p> <p><b>LE METRE CARRE :</b></p>	
<p><b>3.2</b></p> <p><b>3.2.1</b></p>	<p><b>CHEMINEMENT PIETON</b></p> <p><b>COMPACTAGE DES FONDS DE FORME</b></p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré le réglage et le compactage des fonds de forme suivant les pentes prescrites au profil en travers type avec une tolérance de plus ou moins 3cm.</p> <p><b>LE METRE CARRE :</b></p>	
<p><b>3.2.2</b></p>	<p><b>Géotextile</b></p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et la mise en place de géotextile tissé type SG 16-16 de chez ESMERY CARON ou équivalent y compris recouvrement des joints sur 0m50 entre chaque feuille et toutes sujétions de pose au droit d'ouvrages.</p> <p><b>LE METRE CARRE :</b></p>	
<p><b>3.2.3</b></p>	<p><b>GNT 0/80 sur 0.30m</b></p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré la fourniture et la mise en oeuvre de grave naturelle 0/80 pour couche de fondation y compris réglage et compactage à 95% de l'optimum Proctor Modifié.</p> <p><b>LE METRE CARRE :</b></p>	
<p><b>3.2.4</b></p> <p>3.2.4.1</p>	<p><b>GNT 0/60</b></p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et la mise en oeuvre de grave naturelle 0/60 pour couche de fondation y compris réglage et compactage à 95% de l'optimum Proctor Modifié.</p> <p>sur 0.15m</p> <p><b>LE METRE CARRE :</b></p>	
<p><b>3.2.5</b></p> <p>3.2.5.1</p>	<p><b>GNT 0/31.5</b></p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et la mise en oeuvre de grave 0/31.5 pour couche de base de chaussée neuve et parking comprenant le réglage et le compactage à 95 % de l'optimum Proctor Modifié.</p> <p>sur 0.20m</p> <p><b>LE METRE CARRE :</b></p>	
<p><b>3.2.6</b></p>	<p><b>Réalisation d'un Bicouche</b></p> <p><b>LE METRE CARRE :</b></p>	
<p><b>3.2.7</b></p>	<p><b>Raccordement de trottoir sur l'existant</b></p> <p><b>LE METRE LINEAIRE :</b></p>	
<p><b>3.3</b></p> <p><b>3.3.1</b></p>	<p><b>ACCOTEMENT</b></p> <p><b>COMPACTAGE DES FONDS DE FORME</b></p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré le réglage et le compactage des fonds de forme suivant les pentes prescrites au profil en travers type avec une tolérance de plus ou moins 3cm.</p> <p><b>LE METRE CARRE :</b></p>	

<p><b>3.3.2</b></p> <p>3.3.2.1</p>	<p><b>GNT 0/31.5</b>                  Ce prix rémunère la fourniture et la mise en oeuvre de grave 0/31.5 pour couche de base de chaussée neuve et parking comprenant le réglage et le compactage à 95 % de l'optimum Proctor Modifié.                  sur 0.25m  <b>LE METRE CARRE :</b></p>	
<p><b>3.4</b></p> <p><b>3.4.1</b></p>	<p><b>MARQUAGE</b>  <b>Marquage à la résine pépite de couleur ocre sur enrobés</b>  <b>LE METRE CARRE :</b></p>	
<p><b>3.4.2</b></p>	<p><b>Passage piéton</b>  <b>U</b></p>	
<p><b>3.4.3</b></p>	<p><b>Ralentisseur (dents de requin)</b>  <b>U</b></p>	
<p><b>3.4.4</b></p>	<p><b>BANDE D'EVEIL DE VIGILANCE (FOURNITURE ET POSE)</b>                  Ce prix rémunère la fourniture et pose de bande normalisée en dalles podotactiles de béton blanc. Toutes sujétions comprises.  <b>LE METRE LINEAIRE :</b></p>	
<p><b>3.4.5</b></p>	<p><b>Marquage à la résine pépite sur enrobés, imitation d'un rang de pavés</b>  <b>LE METRE CARRE :</b></p>	
<p><b>3.5</b></p>	<p><b>BORDURES ET CANIVEAUX (FOURNITURE ET POSE)</b></p>	
<p><b>3.5.1</b></p>	<p><b>Caniveau de type CC1</b>                  Fourniture et mise en place de caniveau normalisé, confection des joints - TYPE CC1  <b>LE METRE LINEAIRE :</b></p>	
<p><b>3.5.2</b></p>	<p><b>Bordure de type T2</b>                  Fourniture et mise en place de bordure normalisée, confection des joints - TYPE T2  <b>LE METRE LINEAIRE :</b></p>	
<p><b>3.5.3</b></p>	<p><b>Caniveau de type CS2</b>                  Fourniture et mise en place de caniveau normalisé, confection des joints - TYPE CS2  <b>LE METRE LINEAIRE :</b></p>	
<p><b>3.5.4</b></p>	<p><b>Caniveau de type CC2</b>                  Fourniture et mise en place de caniveau normalisé, confection des joints - TYPE CC2  <b>LE METRE LINEAIRE :</b></p>	
<p><b>3.6</b></p>	<p><b>SIGNALISATION VERTICALE - POLICE</b></p>	
<p><b>3.6.1</b></p>	<p><b>Panneau B51</b>                  Panneau "Fin de Zone 30"  <b>U</b></p>	
<p><b>3.6.2</b></p>	<p><b>Panneau B30</b>                  Panneau "Zone 30"  <b>U</b></p>	



## 4 Réseau Eaux Pluviales

La réalisation du réseau eaux pluviales sera en tous points conforme aux spécifications du CCTP du présent lot.

Les prix incluent toutes les sujétions décrites au C.C.T.P. pour :

- l'installation, la protection par des systèmes fixes et le repliement du chantier
- la pose, l'entretien et la dépose de la signalisation de chantier
- le maintien par des PASSAGES PROTEGES des accès aux habitations, commerces, etc..
- le maintien en service des réseaux existants,
- la réparation des dégradations causées aux ouvrages existants,
- les opérations topographiques pour l'implantation des réseaux et des ouvrages en XYZ,
- la sécurité et la protection des riverains,
- le nettoyage périodique des voies,
- le nettoyage par hydrocurage des canalisations et ouvrages,
- la réception des ouvrages,
- la reprise des défauts constatés par le bureau de contrôle externe.

### 4.1 TRANCHEE

TERRASSEMENT D'ASSAINISSEMENT :

Exécution de terrassements d'assainissement en tranchées, pour pose de canalisations de 100 à 2000 mm de diamètre et comprenant :

- l'ouverture mécanique de la fouille, en déblais aux profondeurs et largeurs nécessaires (0m35 de part et d'autre de la génératrice extérieure du tuyau), dans un terrain de toute nature (remblais, graviers, marne, enrobé, béton, roche etc...)

- Le dressement des parois,
- Le dressement, le nivellement et le compactage du fond de fouille, y compris les purges éventuelles remblayées en grave naturelle 0/80, et en béton sous les RD,
- Le lit de pose et l'enrobage jusqu'à 0m30 (génératrice supérieure de la canalisation) en gravillon 5/15,
- Le blindage courant ou spécial des parois de fouille, conformément au décret du 08.01.1965,

- Le remblayage et le compactage méthodique à la damme mécanique par couche de 0m30 maximum (marteau pilon pour les couches intermédiaires et plaque vibrante pour la couche supérieure) ou au rouleau compacteur suivant les mêmes conditions. Le remblayage se fera en grave 0/80 ou en tuf pour les tronçons sous chaussées jusqu'à la cote fond de forme (l'utilisation de remblais sains du site peut être envisagée pour les tronçons sous espaces verts sur accord du Directeur des travaux),

- l'évacuation à la décharge de l'entrepreneur des déblais de fouille,
- le détournement ou l'épuisement des eaux, quel que soit le débit, et toutes sujétions à l'occasion de pluies d'averses ou d'orages,
- les dispositifs de sécurité propres au terrassement,
- la fourniture et l'emploi de toute main d'oeuvre et de tout matériel pour le travail à exécuter et toutes ses sujétions (y compris l'emploi d'un brise roche si nécessaire),
- l'entretien des remblais durant le délai de garantie.

La longueur de terrassement est mesurée suivant l'axe de la tranchée, sans déduction des regards de visite, bouches à grille et boîtes de branchement. Les fouilles sont payées au mètre cube, en fonction des profondeurs de fil d'eau exprimées en mètre et des diamètres de canalisation à poser.

#### 4.1.1 TRANCHEE POUR CANALISATION diam 100 à 300 toutes profondeurs

- l'évacuation des déblais excédentaires à la décharge de l'entrepreneur,

Dans le cas d'enrobés dont la teneur en HAP > 50 mg/kg (cf. rapport joint), l'entreprise devra la mise en centre de stockage des déchets approprié.

**LE METRE LINEAIRE :**

#### 4.1.2 REFECTION DE CHAUSSEE EN ENROBE

Ce prix rémunère au mètre carré toutes sujétions pour la réfection en enrobé.

**LE METRE CARRE :**

### 4.2 FOURNITURE ET POSE EN TRANCHEE OUVERTE

Ce prix rémunère la fourniture et la pose de canalisations d'assainissement provenant d'usines agréées.

Il comprend :

- la fourniture, le transport et la pose,
- les diverses découpes,
- la fourniture et la mise en oeuvre des joints d'étanchéité,
- les divers raccordements aux ouvrages à créer ou existants,
- le lit de pose et l'enrobage jusqu'à 0m30 (génératrice supérieure de la canalisation) en gravillon 5/15,

- le blindage courant ou spécial des parois de fouille, conformément au décret du 08.01.1965,  
 - le remblayage et le compactage méthodique à la damme mécanique par couche de 0m30 maximum (marteau pilon pour les couches intermédiaires et plaque vibrante pour la couche supérieure) ou au rouleau compacteur suivant les mêmes conditions. Le remblayage se fera en grave 0/80 ou en tuf pour les tronçons sous chaussées jusqu'à la cote fond de forme (l'utilisation de remblais sains du site peut être envisagée pour les tronçons sous espaces verts sur accord du Directeur des travaux).

#### 4.2.1 CANALISATION BA SERIE 135A (FOURNITURE ET POSE)

Ce prix rémunère la fourniture et la pose de canalisation d'assainissement provenant d'usines agréées. Il comprend :

- la fourniture, le transport et la pose,
- les diverses découpes,
- la fourniture et la mise en oeuvre des joints d'étanchéité,
- l'enrobage en sablon jusqu'à 0m20 au dessus de la génératrice supérieure, ou en gravillon 5/15 si présence d'eau enrobé dans un géotextile,
- les divers raccordements aux ouvrages à créer ou existants,
- les essais hydrauliques d'étanchéité.

4.2.1.1 CANALISATION BA SERIE 135A Ø300

**LE METRE LINEAIRE :**

#### 4.3 Regard de visite Ø 1000

Ce prix rémunère la fourniture et la pose de regard de visite diam.1000 à joints incorporés, préfabriqués qui devra être agréé par le Maître d'Ouvrage et le Maître d'Oeuvre.

Il comprend :

- les terrassements nécessaires et remblaiement avec du tout-venant,
- l'évacuation des déblais excédentaires à la décharge de l'entrepreneur,
- le compactage méthodique des remblais par couches de 0m30 maximum au marteau pilon,
- les raccordements avec les collecteurs existants ou à poser,
- les accessoires afin d'être conforme au fascicule 70 (échelons de descente, crosse en acier galvanisé, etc ...)
- toutes sujétions de réalisation de montage, de coffrage, de cunette, rejointement étanchéité,
- fourniture et pose du cadre et du tampon fonte série 400KN sous voirie et série 250 KN sous les trottoirs et espaces verts, le type du tampon devra être agréé en accords avec le Maître d' Ouvrage et le Directeur des travaux, tout autre type de tampon qui sera demandé sera à la charge de l'entrepreneur.
- réglage et scellement du cadre à la cote finie éventuellement lors d'une deuxième intervention.

#### 4.3.1 Regard de visite diam.1000 Tampon Fonte 400KN

U

#### 4.4 BOUCHE A GRILLE PLATE 50 X 50 système siphoidé (FOURNITURE ET POSE)

Ce prix rémunère la totalité de l'ouvrage c'est à dire comprenant l'élément de base-cunette, les éléments droits, la tete, le cadre et la grille 50x50 en fonte ductile série lourde . Ce prix comprend également les terrassements supplémentaires en surlargeur ou en prolongement des tranchées avec évacuation des déblais correspondants à la décharge de l'entrepreneur ainsi que le raccordement des canalisations (ouvrage décanté).

U

#### 4.5 BOUCHE A GRILLE CONCAVE 50 X 50 système siphoidé (FOURNITURE ET POSE)

Ce prix rémunère la totalité de l'ouvrage c'est à dire comprenant l'élément de base-cunette, les éléments droits, la tete, le cadre et la grille 50x50 en fonte ductile série lourde . Ce prix comprend également les terrassements supplémentaires en surlargeur ou en prolongement des tranchées avec évacuation des déblais correspondants à la décharge de l'entrepreneur ainsi que le raccordement des canalisations (ouvrage décanté).

U

#### 4.6 Plan de récolement

Plan de récolement des réseaux EP, rattaché en coordonnées LAMBERT en planimétrie et au repère NGF en altimétrie.

**LE FORFAIT :**

<p><b>4.7 Création de noues</b>                  Ce prix rémunère au mètre linéaire, la création de noues, les terrassements spécifiques et l'évacuation des déblais (terre végétale, végétaux...) dans les conditions définies par le CCTP. Il comprend la remise en état des abords, la remise en forme et le réglage des accotements. Cette prestation sera menée conformément au CCTP.                  Les noues seront pré-formées en 1ère phase et modelées définitivement en 2ème phase.  <b>LE METRE LINEAIRE :</b></p>	
<p><b>4.8 Caniveau type Aco-drain (Grille Caillebotis)</b>                  Ce prix rémunère la fourniture et pose d'un caniveau préfabriqué type Aco-drain de 20 cm intérieur avec grilles en fonte (sortie véhicule)  <b>LE METRE LINEAIRE :</b></p>	
<p><b>4.9 TETE DE PONT SECURITE</b>                  Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la mise en place de tête de pont sécurité 1/3 comprenant les terrassements nécessaires et toutes sujétions pour le scellement de l'ouvrage et le raccordement du collecteur.</p> <p><b>4.9.1 Pour buse diam.300</b>                  U</p>	
<b>5 Espaces verts</b>	
<p><b>5.1 TRAVAUX PREPARATOIRES</b></p> <p><b>5.1.1 APPORT ET REGALAGE DE LA TERRE VEGETALE</b>                  Ce prix rémunère au mètre cube les opérations d'apport, de chargement de transport, de mise en place de réglage et règlement grosso modo des terres végétales par tous moyens et toutes sujétions dans les espaces engazonnés et plantés  <b>LE METRE CUBE :</b></p>	
<p><b>5.2 TRAVAUX DE PLANTATIONS</b></p> <p><b>5.2.1 Semis gazons</b>                  Engazonnement comprenant: le nivellement fin du terrain par tout moyen (rotavator), la fourniture des graines 3 kg/100 m2, le semis croisé, le griffage, l'épierrement et autres sujétions, le ratissage, le roulage, la première tonte, le nettoyage et le désherbage chimique nécessaire jusqu'à la réception.  <b>LE METRE CARRE :</b></p>	
<b>6 Mobilier urbain</b>	
<p><b>6.1 Poteaux en acier avec décor inox Ø76mm Hauteur hors-sol de 1.25m</b>                  U</p>	